



## ÉVÉNEMENTS

### LES NOCES D'OR 2024

Antibes célèbre vos années d'amour

Publié le 20 novembre 2023

### LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

La ville d'Antibes Juan-les-Pins célèbre l'Amour lors de la cérémonie des Noces d'Or.

Comme chaque année, Monsieur Jean LEONETTI, Maire de la Ville d'Antibes Juan-les-Pins, honorera les couples domiciliés à Antibes Juan-les-Pins ayant 50 ans, 55 ans, 60 ans, 65 ans, 70 ans de mariage ou plus dans le courant de l'année 2023 lors de la traditionnelle cérémonie des Noces d'Or qui se déroulera le samedi 10 février 2024 aux Espaces du Fort Carré.

Si vous souhaitez que votre couple soit mis à l'honneur lors de l'édition 2024, vous pouvez vous inscrire jusqu'au lundi 22 janvier 2024 :

- soit directement à la mairie d'Antibes, « bureau de l'État Civil », cours Masséna : les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, ou le jeudi matin uniquement de 8h30 à 12h.  
Important : lors de leur inscription, les intéressés devront se munir de leur livret de famille ou de leur acte de mariage.
- soit en imprimant le formulaire d'inscription ci-dessous (cliquez sur la photo pour l'agrandir et imprimez la) et en le transmettant par courrier accompagné de la photocopie du livret de famille ou de l'acte de mariage au bureau de l'état-civil – Mairie d'Antibes – CS 82205 – 06605 Antibes cedex ou [ici par mail](#)
- soit en [remplissant le formulaire en ligne ici](#) et en y joignant votre livret de famille ou votre acte de mariage scanné.

Pour toute question, vous pouvez téléphonez au [04 92 90 50 23](tel:0492905023)



# NOCES D'OR

## d'Antibes Juan-les-Pins

### Fiche d'inscription 2024

La cérémonie se déroulera le samedi 10 février 2024  
aux Espaces du Fort Carré

Nom et prénom de l'époux : -----

-----

Nom de naissance et prénom de l'épouse : -----

-----

Date et lieu de mariage : -----

-----

Adresse : -----

-----

Numéro de téléphone fixe : -----

Numéro de téléphone mobile : -----

Adresse mail : -----

-----

Difficultés éventuelles de déplacement :

Canne ou béquilles  fauteuil roulant  Autres (précisez)

Nombre d'invités :

Difficultés éventuelles de déplacement d'un invité :

Canne ou béquilles  fauteuil roulant  Autres (précisez)

Lien de parenté : -----

Important : joindre une photocopie du livret de famille ou de l'acte de mariage (sauf si mariage à Antibes)

Merci de bien vouloir confirmer votre inscription dès réception du carton d'invitation par mail

[etatcivil@ville-antibes.fr](mailto:etatcivil@ville-antibes.fr) ou par téléphone au 04 92 90 50 23

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement interne destiné à l'unité Etat civil de la ville d'Antibes afin d'effectuer votre inscription à la cérémonie des Noces d'Or.

La durée de conservation des données n'exécède pas le 31 décembre de l'année de déroulement de la cérémonie.

Conformément au Règlement Européen Général sur la Protection des Données Personnelles du 27 avril 2016 et à la loi du 6 janvier 1978 « Informatique et Libertés », vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données à l'issue de leur utilisation en présentant vos demandes, accompagnées d'une pièce d'identité, par mail : [RGPD@ville-antibes.fr](mailto:RGPD@ville-antibes.fr), ou par courrier : Délégué à la protection des données, Mairie d'Antibes, Cours Masséna, 06600 Antibes.



**HÔTEL DE VILLE  
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS**

24 Cours Masséna,  
06600 Antibes